

## Expression du sujet et ordre des mots en français: les subordonnées pionnières de l'évolution

Sophie Prévost

#### ▶ To cite this version:

Sophie Prévost. Expression du sujet et ordre des mots en français: les subordonnées pionnières de l'évolution. Congrès Mondial de Linguistique française, Jul 2022, Orléans, France.  $10.1051/\mathrm{shsconf}/202213802002$ . hal-03906614

HAL Id: hal-03906614

https://hal.science/hal-03906614

Submitted on 19 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Expression du sujet et ordre des mots en français : les subordonnées pionnières de l'évolution

Sophie Prévost1,\*

<sup>1</sup>Lattice-UMR 8094 (CNRS / Université ENS-PSL / Université Sorbonne Nouvelle)

**Résumé.** De nombreuses études typologiques s'accordent sur le fait que les subordonnées présentent un caractère conservateur au regard des principales déclaratives, lesquelles seraient pionnières dans les changements, en particulier syntaxiques. Parmi les nombreux changements qu'a connu le français, trois – systématisation de l'expression du sujet, progressions de la position préverbale du sujet et de l'ordre SVO – en partie liés, offrent une image pourtant bien différente, dans la mesure où les subordonnées ont au contraire devancé les principales déclaratives. Après avoir rappelé les modalités de ces trois changements, le présent article esquisse des pistes pour rendre compte du caractère « atypique » du rapport entre principales déclaratives et subordonnées en ce qui concerne ces changements.

Abstract. Expression of the subject and word order in French: subordinates as pioneers of the evolution. Many typological studies agree on the fact that the subordinate clauses are conservative in comparison with main declarative clauses, which would have a pioneering role with respect to language change, particularly syntactic change. Among the many changes that French has undergone, three of them – obligatorification of the expression of subjects, increase of preverbal subjects and generalization of SVO order – which are partly linked, offer a very different picture, since the subordinates have always been more advanced than main declaratives. After recalling the modalities of these three changes, this article suggests different ways to account for the "atypical" relationship between the two types of clauses as regards the changes under scrutiny.

#### 1 Introduction

Différentes études ont mis en avant, depuis des décennies, que, dans des langues diverses, les subordonnées sont plus conservatrices que les principales/indépendantes et que les changements linguistiques se produisent d'abord dans ces dernières. L'évolution en français, tant en ce qui concerne la systématisation progressive de l'expression du sujet que la tendance accrue à le positionner devant le verbe, et, quand l'objet est exprimé, à adopter

© The Authors, published by EDP Sciences. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

<sup>\*</sup> Corresponding author : sophie.prevost@ens.psl.eu

un ordre SVO, semble contredire cette observation. Le présent article reviendra dans un premier temps sur l'hypothèse selon laquelle les principales/indépendantes sont pionnières, avant de considérer les modalités des trois changements qui se sont produits en français, puis de proposer quelques pistes pour expliquer le caractère apparemment atypique du français

### 2 Principales *versus* subordonnées : Innovation *versus* conservatisme

Dans leur article de 1973 « On the Applicability of Root Transformations », Hooper et Thompson ont réexaminé l'hypothèse de Emonds (1969) sur les « Root Transformations » (RT), qui produisent un ordre des mots inhabituel, lequel ne peut être généré par les règles habituelles de formation des syntagmes (la topicalisation de type This book you should read est une RT, dans la mesure où elle génère un ordre NP NP V, tandis que le clivage, qui maintient un ordre canonique, n'est pas une RT). Selon Emonds, les RT ne peuvent pas s'appliquer dans les subordonnées. Hooper et Thompson montrent au contraire (à partir de données issues du seul anglais), que les RT peuvent se produire dans certaines subordonnées, tous types confondus (complétives, circonstancielles et relatives), mais que, à l'inverse, elles sont interdites dans certaines principales. L'opposition n'est pas tant, selon elles, d'ordre syntaxique (subordonnées versus principales), que pragmatique et discursive. S'appuyant sur la notion sémantique d'assertion (et sur la distinction entre présupposition et assertion), elles défendent l'idée que ces transformations ne peuvent se produire que dans des propositions assertives, dans la mesure où elles ont (au moins celles qui sont étudiées dans l'article) une valeur emphatique, et qu'il est inapproprié d'emphatiser les éléments d'une proposition dont la vérité est présupposée, et dont le contenu est relégué à l'arrièreplan. Le fait que la plupart des subordonnées ont un contenu présupposé tandis que la majorité des principales ont au contraire un contenu assertif explique que ces transformations se rencontrent plus volontiers dans les secondes. Mais l'existence de subordonnées « assertives » et de principales au contraire non assertives explique les contre-exemples.

Trente ans plus tard, Bybee (2002) a repris la question en la formulant explicitement en termes de changement: la question n'est plus tant de savoir si les principales présentent des ordres de mots inhabituels et donc emphatiques, au contraire des subordonnées, mais si elles sont pionnières dans les changements. S'appuyant sur différents travaux (Vennemann 1975, Givón 1979, Hock 1986) qui pointent le caractère conservateur des subordonnées dans les changements touchant à l'ordre des mots ou constituant des cas de grammaticalisation, Bybee défend l'idée que les changements se produisent d'abord dans les principales : celles-ci sont plus riches pragmatiquement, contiennent de l'information focalisée et la possibilité de séparer informations ancienne et nouvelle, alors que les subordonnées, pour bon nombre, reprennent du matériau déjà présenté, ou additionnel, et n'ont pas de relief, de saillance pragmatique. Elle ajoute à cela un autre facteur : les modalités de stockage des constructions dans les subordonnées, sous forme de « chunks », ainsi que l'accès à ces constructions et leur traitement, qui mettent en œuvre des « routines ». Cela rendrait leur structure plus rigide que celle des principales et tendrait à préserver les anciennes caractéristiques plus longuement face au changement. Toutefois, dans la mesure où principales et subordonnées partagent aussi nombre de propriétés communes, les secondes s'aligneraient progressivement sur les premières par le jeu de l'analogie. Précisons que, bien que nous soyons convaincue du rôle majeur de l'analogie dans bon nombre de changements linguistiques, l'affirmation de Bybee reste quelque peu spéculative.

L'idée reste donc que les principales sont pionnières dans le changement, tandis que les subordonnées sont conservatrices, non pas tant pour des motifs syntaxiques (même si ce

dernier facteur est pris en compte par Bybee, en termes de constructions), mais pour des raisons d'ordre pragmatique.

L'évolution de la syntaxe en français, qu'il s'agisse de la systématisation de l'expression du sujet ou de la fixation du sujet devant le verbe et de la généralisation de l'ordre SVO, semble néanmoins contredire cette généralisation.

#### 3 Les données du français

Le français a connu, parmi d'autres, trois évolutions majeures dans son histoire : la systématisation de l'expression du sujet, le recul de la postposition du sujet, et, quand l'objet nominal est exprimé, la généralisation de l'ordre SVO.

#### 2.1 La systématisation de l'expression du sujet

En ancien français, le sujet était souvent non exprimé. Le constat est ancien (Foulet 1930, Franzén 1939), unanime<sup>1</sup>, et les discussions plus récentes ont surtout porté sur la fait de savoir si l'ancien français était véritablement une « langue à sujet nul », position adoptée en particulier par la grammaire générative. Outre le fait que l'omission du sujet caractérisait surtout les principales, faisant de l'ancien français une langue asymétrique au regard des sujets nuls (point sur lequel nous reviendrons plus bas), différents traits invitent à considérer cet état de langue comme partiellement à sujet nul: on trouve des pronoms référentiels exprimés dans des contextes non emphatiques, et ce en l'absence de toute ambiguïté référentielle, ainsi que des pronoms impersonnels dès les premiers textes (2 occurrences dans la Vie de St Alexis (ca 1050), et 5 occurrences dans la Chanson de Roland (1100)). A cela s'ajoute le fait que l' « inversion libre » (cf. italien 'dorme Maria') est rare, et qu'il n'existe apparemment pas de cas d'extraction du sujet dans les interrogatives comme cela se rencontre en italien ('Chi pensi che dorme ?')<sup>ii</sup>. Nous considèrerons donc l'ancien français comme une langue partiellement à sujet nul.

Les données présentées dans le tableau 1<sup>iii</sup> ci-dessous mettent en évidence deux points majeurs. D'une part, l'expression du sujet a progressé très tôt, par étapes, avec un premier tournant au 13° s. (passage de 47% de sujets exprimés dans Passion (ca 1000) à 79% dans la Oueste del Saint Graal au début du 13<sup>e</sup> s.), la relative disparité des chiffres s'expliquant par l'influence de certains facteurs (forme et domaine des textes, la prose et les domaines non littéraires - deux facteurs en partie liés - s'avérant des contextes propices à l'expression du sujet (voir Prévost et Marchello-Nizia 2020 : 1059)). A partir du milieu du 16<sup>e</sup> s., la non-expression du sujet se marginalise (inférieure à 10%, voire à 5%), mais jusqu'à la fin du 17e s. les sujets non exprimés apparaissent encore dans des contextes que le français moderne n'accepte plus. Ce n'est qu'à partir de cette date que la situation moderne est acquise. Notons que, tout au long de l'évolution, la proportion de sujets nuls apparaissant dans des contextes de juxtaposition immédiate ou de coordination n'a cessé de progresser: 10% au milieu du 12<sup>e</sup> s., 45% dans *Queste* au début du 13<sup>e</sup> s., 71% dans les Quinze Joies de Mariage au début du 15<sup>e</sup> s., progression qui se poursuivra dans les siècles suivants. En français moderne, c'est presqu'exclusivement dans ce type de contexte (et dans les impératives) que l'on trouve désormais les sujets non exprimés.

D'autre part, et cette caractéristique a été pareillement observée très tôt (Foulet 1930, Franzén 1939, Price 1966, Adams 1987, 1988, Dupuis 1989, Hirschbühler 1989, 1990, Vance 1997), l'expression du sujet a toujours été plus élevée dans les subordonnées que dans les principales/indépendantes déclaratives (désormais 'déclaratives')<sup>iv</sup>. Ce fait est avéré, que l'on considère l'expression de tous les sujets (colonnes 3 et 4 du Tableau 1), ou des seuls pronoms personnels (colonnes 5 et 6)<sup>v</sup>.

En effet, dès les plus anciens textes, et jusqu'au début du 13° s. l'expression du sujet en général (colonnes 3 et 4) est majoritaire dans les propositions subordonnées (à l'exception de *Saint Légier*), oscillant entre 60% et 96%, alors qu'elle est au contraire minoritaire dans les propositions déclaratives (à l'exception du *Lapidaire*, texte en prose et non littéraire, qui présente à différents égards un caractère précurseur), dans lesquelles la fréquence est généralement inférieure de 20 à 30 points à celle des subordonnées. Ce n'est qu'au tout début du 13° s. (dès la fin du 12° s. dans les chartes) que l'expression du sujet y dépasse la barre des 50%. La différence entre les deux types de propositions persistera au-delà du 14° s., mais commence à se réduire au cours de ce même siècle, au moins dans certains textes, du fait de la progression des Sp en déclaratives.

**Tableau 1 :** Fréquence de l'ensemble des sujets (S) exprimés et des pronoms personnels sujets (Sp) exprimés dans les principales/indépendantes déclaratives (Déclaratives) et dans les subordonnées du  $10^{\rm e}$  au  $16^{\rm e}$  s.

Textes	Do- maine	Fréquence de S en Déclaratives	Fréquence de S en Subordonnées	Fréquence de Sp en Déclaratives	Fréquence de Sp en Subordonnées		
Passion (ca 1000)	Relig.	43% (162/362)	<b>60%</b> (71/119)	16% (37/237)	<b>27%</b> (18/66)		
Vie de St Legier (ca 1000)	Relig.	42% (77/182)	<b>48%</b> (37/77)	15% (19/124)	<b>33%</b> (20/60)		
Vie de St Alexis (ca 1050)	Relig.	41% (212/514)	<b>65%</b> (147/227)	11% (36/338)	<b>42%</b> (58/138)		
Roland (ca 1100)	Littér.	51% (345/675)	<b>67%</b> (136/205)	16% (63/393)	<b>41%</b> (48/117)		
Lapidaire en prose (mi-12e)	Didac.	74% (325/440)	<b>92%</b> (270/295)	55% (138/253)	<b>74%</b> (77/102)		
Eneas (1155)	Littér.	38% (258/673)	<b>69%</b> (205/299)	13% (60/475)	<b>47%</b> (83/177)		
Beroul, Tristan (fin 12°)	Littér.	44% (283/639)	74% (220/298)	16% (70/426)	<b>54%</b> (92/170)		
Ch. de Troyes, Yvain (12°)	Littér.	44% (203/464)	<b>78%</b> (355/455)	19% (61/322)	<b>64%</b> (179/279)		
Clari, Constant (déb. 13°)	Histor.	52% (262/504)	<b>96%</b> (486/505)	24% (75/318)	<b>92%</b> (214/232)		
Aucassin et Nic. (fin 12e-13e)	Littér.	47% (281/593)	90% (295/329)	31% (141/453)	<b>79%</b> (130/164)		
Renart, Dole (ca 1228)	Littér.	61% (3255/535)	<b>86%</b> (332/388)	36% (120/330)	<b>74%</b> (163/219)		
Queste del St Graal (ca 1225)	Littér.	60% (300/497)	<b>96%</b> (470/490)	37% (117/314)	<b>93%</b> (264/285)		
Beaumanoir, Beauv. (1283)	Didact.	66% (183/278)	<b>96%</b> (693/720)	44% (75/170)	91% (258/285)		
Joinville, Mémoires (1309)	Histor.	68% (286/419)	<b>96%</b> (510/533)	54% (157/290)	<b>93%</b> (300/323)		
Manières de langages (1396)	Didact.	85% (332/391)	85% (306/358)	81% (253/311)	78% (190/243)		
XV Joies de Mariage (1400)	Littér.	66% (283/426)	90% (457/512)	55% (173/316)	<b>82%</b> (255/310)		
Gerson, Sermon (1402)	Didact.	72% (240/331)	<b>95%</b> (342/361)	57% (122/214)	<b>88%</b> (142/161)		
Cent Nouv. Nouv. (mi-15 <sup>e</sup> )	Littér.	64% (234/365)	<b>87%</b> (508/581)	50% (133/264)	77% (240/313)		
LouisXI, Lettres (1461-72)	Epistol.	68% (166/244)	<b>75%</b> (362/483)	64% (133/207)	64% (214/335)		
Commynes, Mém. (fin 15°)	Histor.	64% (297/469)	<b>91%</b> (482/531)	32% (81/253)	<b>79%</b> (182/231)		
Jehan de Paris (1494)	Littér.	59% (250/424)	<b>87%</b> (423/488)	42% (124/298)	<b>74%</b> (182/247)		
Vigneulles, Nouvelles (1515)	Littér.	57% (260/458)	<b>92%</b> (423/460)	42% (146/344)	<b>87%</b> (252/289)		
Calvin, Lettres (1549)	Epistol.	95% (318/336)	<b>97%</b> (617/638)	93% (240/258)	<b>95%</b> (404/425)		

#### Légende :

Mode de calcul: les fréquences des S exprimés et des Sp exprimés sont calculées à partir respectivement des ensembles 'S exprimés + S nuls' et 'Sp exprimés + S nuls'
Textes en italiques: vers / Textes en romain : prose

Différentes explications, syntaxiques pour beaucoup, ont été avancées pour expliquer cette expression plus élevée, très tôt, des Sp en subordonnée. Foulet (1930: § 459) suggère ainsi que cela est dû à ce que « les relatifs et les conjonctions qui ouvrent les dernières [les propositions subordonnées] n'entraînent pas la postposition, tandis que la proposition principale [= déclarative] débute volontiers par un régime ». Cette explication s'appuie sur le postulat que les sujets non exprimés correspondent le plus souvent à des pronoms personnels sujets « inversés » puis « omis », l'inversion du sujet se produisant fréquemment

lorsqu'un complément ou un adverbe occupe la première position, du fait de la tendance du verbe à occuper la seconde position. Cette approche a été reprise dans le cadre de la grammaire générative (Adams 1987, 1988, Vance 1997), qui considère que les sujets non exprimés sont un effet du paramètre « Verbe second (V2) » : les propositions subordonnées ne présentant pas une telle structure, contrairement aux déclaratives, elles n'ont pas de sujets non exprimés. Outre le fait que le caractère « Verbe second » des principales est controversé (Kaiser et Zimmermann 2011), ce qui met en question l'explication des sujets nuls par ce seul paramètre, cette explication laisse de toute façon inexpliqués bon nombre de cas de sujets nuls dans les subordonnées : comme l'ont montré Hirschbühler et Junker (1988), Dupuis (1989), Hirschbühler (1989, 1992, 1995), Dufter (2008) ainsi que nos propres relevés, les sujets nuls ne sont nullement limités à certaines complétives introduites par un verbe de parole ou de pensée, lesquelles pourraient être considérées comme juxtaposées à la proposition régissante (a fortiori si elles sont en parataxe), et équivalentes à des propositions déclaratives (Si grant doel ai ne puis muer nel pleigne '[i'] ai tant de douleur [que] [je] ne peux éviter de la montrer', Roland, ca 1100, v. 834), et donc relevant d'une syntaxe V2. Le sujet peut en effet ne pas être exprimé dans tous les types de subordonnées:

E dist al rei: « Salvet seiez de Deu, / Le Glorius, que devuns aürer! 'et [il] dit au roi: « soyez salués de Dieu, le Glorieux, que [nous] devons adorer' (Roland, v. 123-124). Quant se redrecet, mult par out fier lu vis 'Quand [il] se redresse, [il] avait un visage très farouche' (Roland, v. 142).

car la croiz qui en l'escu estoit s'en parti, et s'aerdi au braz de celui en tel maniere que puis **ne fu veue** en l'escu. 'car la croix qui était sur le bouclier s'en détacha et se fixa sur le bras de cet homme, de sorte que jamais plus [elle] ne fut vue sur le bouclier. (*Graal*, p. 167d).

Les relatives sont celles qui offrent le moins de sujets nuls (même en mettant à part les cas où le sujet est le pronom relatif), suivies, selon les textes, des circonstancielles ou des complétives, mais les écarts ne sont jamais très importants, en particulier à partir du 12° s. Notons enfin que les sujets nuls se rencontrent aussi bien dans des configurations QU-V que QU-X-V. Pour ce qui est des sujets exprimés, ils n'apparaissent pas spécialement dans des contextes de contraste, d'emphase ou présentant un risque d'ambiguïté (Dufter 2010). On constate, dans certains textes, une légère baisse des sujets exprimés en subordonnée à partir du 14° s., qui se poursuivra au 15° s. Cette micro-évolution, ponctuelle, ne change rien au caractère avancé des subordonnées au regard des déclaratives.

Indépendamment du caractère surprenant de cette tendance au regard de ce qui a pu être décrit ailleurs sur le caractère novateur et précurseur des principales, point sur lequel nous allons revenir, cet état de fait laisse perplexe : les relevés opérés dans Danckaert et Prévost (à paraître) dans des textes latins (6° -10° s.) mettent en évidence une expression bien plus fréquente du sujet en proposition principale déclarative qu'en subordonnée.

#### 2.2 Le recul de la postposition du sujet

La progression de l'expression du sujet n'est pas le seul changement en français où les subordonnées se sont montrées pionnières. En effet, outre la systématisation de l'expression du sujet, le français a connu un autre changement syntaxique majeur : la progression de l'antéposition du sujet au verbe et la marginalisation de sa postposition. Même si la position du sujet reste assez souple en français moderne dans les déclaratives et les subordonnées (les seules considérées ici), comparée à celle de l'objet, les sujets postverbaux n'en ont pas moins connu une baisse importante depuis l'ancien français, et sont désormais largement minoritaires. Ce recul s'est opéré différemment selon leur nature, nominale ou pronominale

(pronoms personnels et impersonnels) et selon le type de proposition, comme le montrent les données du Tableau 2.

Les sujets nominaux (Snom) postverbaux n'ont pas reculé d'une manière linéaire : leur fréquence était aussi élevée en déclaratives dans quelques textes de la fin du 15° s. que dans d'autres du début du 13° s. (cf. Commynes et *Graal*). Le milieu du 16° s. marque un tournant : depuis, la fréquence des sujets nominaux préverbaux a toujours été supérieure à 80%. La progression des sujets nominaux préverbaux s'est accompagnée de contraintes croissantes sur les structures Verbe-Sujet, résumées ici très brièvement (voir Prévost et Marchello-Nizia 2020 : 1079-1102): restriction progressive aux verbes intransitifs (et attributifs); réduction des éléments susceptibles de précéder la séquence Verbe-Snom au profit, principalement, d'éléments spatiaux et/ou temporels. La postposition du sujet nominal est toujours bien attestée en français moderne mais elle est restreinte par la sémantique verbale et/ou le poids du sujet et/ou la présence d'un élément locatif.

**Tableau 2 :** Fréquence des sujets nominaux (Snom) et des sujets pronominaux (p. personnels et impersonnels : Sp) préverbaux dans les principales/indépendantes déclaratives et dans les subordonnées du 10<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> s.

Textes	Fréquence des Snom préverbaux en Déclaratives	Fréquence des Snom préverbaux en Subordonnées	Fréquence des Sp préverbaux en Déclaratives	Fréquence des Sp préverbaux en Subordonnées		
Passion (ca 1000)	63% (73/116)	<b>74%</b> (20/27)	84% (31/37)	<b>94%</b> (17/18)		
Vie de Saint Legier (ca 1000)	71% (30/42)	<b>80%</b> (4/5)	84% (16/19)	<b>100%</b> (20/20)		
Vie de Saint Alexis (ca 1050)	38% (50/131)	<b>67%</b> (20/30)	78% (28/36)	<b>100%</b> (48/48)		
Roland (ca 1100)	53% (139/261)	53% (17/32)	81% (51/63)	<b>100%</b> (57/57)		
Lapidaire en prose (mi-12 <sup>e</sup> )	87% (104/120)	<b>91%</b> (31/34)	94% (130/138)	<b>100%</b> (77/77)		
Eneas (1155)	60% (105/176)	<b>71%</b> (39/55)	94% (44/47)	<b>100%</b> (85/85)		
Beroul, Tristan (fin 12 <sup>e</sup> )	70% (122/173)	<b>71%</b> (34/48)	84% (58/69)	<b>99%</b> (91/92)		
Ch. de Troyes, Yvain (fin 12 <sup>e</sup> )	59% (64/109)	<b>75%</b> (43/57)	72% (44/61)	<b>98%</b> (176/179)		
Clari, Constantinople (déb. 13 <sup>e</sup> )	43% (52/122)	<b>98%</b> (128/131)	57% (39/68)	<b>97%</b> (211/217)		
Aucassin et Nicolete (fin 12e-13e)	72% (84/116)	<b>87%</b> (48/55)	83% (117/141)	<b>99%</b> (129/130)		
Renart, Dole (ca 1228)	57% (72/127)	<b>87%</b> (40/46)	78% (79/101)	<b>99%</b> (190/191)		
Queste del Saint Graal (ca 1225)	49% (51/105)	<b>94%</b> (66/70)	80% (90/113)	<b>98%</b> (259/263)		
Beaumanoir, Beauvaisis (1283)	76% (63/83)	<b>98%</b> (171/174)	71% (53/75)	99% (255/258)		
Joinville, Mémoires (1309)	67% (65/97)	<b>98%</b> (78/80)	92% (144/156)	100% (299/299)		
Manières de langages (1396)	66% (42/64)	<b>88%</b> (46/52)	97% (244/251)	<b>99%</b> (191/192)		
XV Joies de Mariage (1400)	63% (46/73)	<b>99%</b> (67/68)	94% (163/173)	99% (252/255)		
Gerson, Sermon (1402)	55% (48/87)	<b>71%</b> (63/89)	93% (115/123)	100% (142/142)		
Cent Nouv. Nouv. (mi-15 <sup>e</sup> )	82% (75/90)	<b>92%</b> (89/98)	90% (120/133)	<b>99%</b> (238/239)		
LouisXI, Lettres (1461-72)	72% (21/29)	<b>99%</b> (78/79)	99% (132/133)	100% (214/214)		
Commynes, Mémoires (fin 15°)	46% (75/162)	<b>81%</b> (82/101)	89% (72/81)	<b>100%</b> (183/183)		
Jehan de Paris (1494)	67% (70/104)	<b>89%</b> (88/99)	92% (114/124)	<b>100%</b> (182/182)		
Vigneulles, Nouvelles (1515)	73% (64/88)	<b>91%</b> (51/56)	99% (143/144)	99% (249/250)		
Calvin, Lettres (1549)	<b>100%</b> (36/36)	90% (87/97)	97% (255/262)	99% (372/373)		

Légende :

Mode de calcul: les fréquences des Snom et des Sp préverbaux sont calculées à partir respectivement des 'Snom préverbaux + postverbaux' et des 'Sp préverbaux + postverbaux'

Textes en italiques : vers / Textes en romain : prose

L'évolution des sujets pronominaux (Sp) présente un tableau fort différent. Les sujets préverbaux ayant prévalu dès les débuts du français, leur progression n'a pas été spectaculaire. Représentant plus de 80% des Sp dans la plupart des textes, ils ont atteint plus de 90% dès les débuts du 14<sup>e</sup> s, période qui marque la restriction des contextes autorisant la postposition des Sp, en particulier pour ce qui est des éléments préverbaux :

alors qu'ils étaient assez diversifiés en ancien français (bien que souvent dotés d'une valeur connective ou contrastive), les éléments à valeur logique ou pragmatique occupent désormais une place croissante, et, à partir de la fin du 17° s., seuls les adverbes dotés d'une valeur épistémique (*peut-être*, *sans doute*, à *peine*, ...) sont autorisés, comme c'est encore le cas en français moderne.

Il ressort du tableau 2 ci-dessus que, à de très rares exceptions près (*Roland* au tout début du 12° s., et Calvin, au milieu du 16° s.), l'antéposition du sujet au verbe a toujours été plus fréquente en subordonnées qu'en déclaratives, les premières apparaissant, une fois de plus, pionnières dans l'évolution que constitue la progression des sujets en position préverbale.

Pour ce qui est des Snom, tous les types de subordonnées affichent en ancien français des sujets postverbaux, mais leur fréquence et leur évolution y est variable. Les circonstancielles offrent ainsi des Snom postverbaux dans tous les textes ou extraits de textes analysés, avec une fréquence parfois élevée (70% dans Roland), mais leur présence recule nettement dès la fin du 12<sup>e</sup> s. (5% dans *Graal*), avant de connaître une légère hausse dans les textes ultérieurs, tout en restant en deca de 20%. Dans les complétives, les Snom postverbaux sont présents dans tous les textes jusqu'au 14° s., mais à partir du 15° s. nombreux sont ceux qui n'en offrent plus d'occurrence (dans les extraits examinés). Leur fréquence passe de 43% dans Roland à 7% dans Graal et à 5% chez Commynes. Nous n'avons pas trouvé d'occurrences dans les Cent Nouvelles Nouvelles du milieu du 15e s. ni dans les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles au milieu du 16e s. La situation est différente dans les relatives : dès les plus anciens textes, la postposition des Snom est fréquente, ou au contraire absente selon les textes : 30% dans Saint Alexis, 6% dans Roland, 32% dans Eneas et 43% chez J. Renart, 35% chez Commynes, mais pas d'occurrences (dans les extraits analysés) par exemple dans Graal ou dans les XV Joyes de mariage ou chez Joinville. L'évolution est donc atypique dans la mesure où coexistent, ou se succèdent, des textes sans Snom postverbaux et d'autres qui les utilisent au contraire fréquemment.

Si le milieu du 16<sup>e</sup> s. marque un tournant majeur pour l'antéposition des Snom en déclaratives, qui passe définitivement la barre des 90%, la progression n'est en revanche guère perceptible dans les subordonnées prises dans leur ensemble, d'où un rapprochement, et parfois même un reversement, entre les fréquences (comme le montrent les chiffres dans les Lettres de Calvin dans le Tableau 2 ci-dessus). Le recul se poursuit dans les complétives, avec une fréquence des sujets postverbaux le plus souvent inférieure à 5%, lesquels, pour la plupart, se rencontrent dans des interrogatives indirectes ([...] je diray brievement quelle en fut l'occasion., Léry, Voyage en terre de Brésil, 1579, p. 51). La baisse se poursuit de même dans la plupart des circonstancielles, même si l'on trouve encore de rares sujets postverbaux dans les hypothétiques, consécutives, concessives et temporelles, et que la postposition reste bien vivante, parfois majoritaire, dans les corrélatives et surtout dans les comparatives. La postposition des Snom reste pareillement bien attestée dans les relatives (27% chez Calvin, 19% dans les Essais de Montaigne, 11% dans le Discours de la Méthode de Descartes). Ces différents types de subordonnées (relatives, comparatives, corrélatives, et complétives de type interrogatives indirectes) ont en commun leur caractère relativement intégré vis-à-vis de la proposition principale (voir Combettes 2017), et le lien étroit entre l'élément subordonnant et le verbe de la subordonnée. Cette double caractéristique peut être un élément d'explication au maintien des structures Verbe-Snom dans ce type de proposition, à une époque où l'ordre Snom-Verbe devient presque exclusif dans les autres subordonnées. A partir de la fin du 18<sup>e</sup> s., se produit un mouvement inattendu au vu de l'évolution générale, à savoir une hausse des Snom postverbaux dans bon nombre de circonstancielles : le mouvement s'initie dans les temporelles en quand (voir Clifford 1973 et Combettes 2017), s'étend ensuite aux autres temporelles, avant de se propager aux causales, concessives, hypothétiques, finales et oppositives, le mouvement s'amplifiant au 20<sup>e</sup> s. pour finalement toucher l'ensemble des circonstancielles (même si l'ordre Snom-Verbe reste toujours possible). Dans les relatives la postposition du sujet nominal s'est maintenue jusqu'au français moderne, où elle demeure courante (49% des Snom dans le texte, descriptif, *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de la Blache, 1908), impliquant des verbes au sémantisme varié du fait de la fonction du pronom relatif (*J'ouvris la bouche et avalai tout l'oxygène que contenait encore le sac* (Izzo, *Total Kheops*, 1995, p. 166).). Devenus exceptionnels dans les complétives à partir du 15° s., les Snom postverbaux connaissent une relative résurgence à partir de la fin du 18° s., tout en restant moins fréquents que dans les relatives et les circonstancielles. Jusqu'au milieu du 19° s. la complétive est souvent enchâssée dans une relative ([...] sur le tombeau dans lequel on dit que repose le corps de St Pierre, Voltaire, *Essay sur l'histoire générale et sur les moeurs et sur l'esprit des nations* 1756, p. 99), configuration qui recule ensuite, sans pour autant disparaître.

Peu fréquente en déclaratives, la postposition des Sp en subordonnées est rarissime, comme en attestent les données du tableau 2 : sur 3964 Sp, on n'en dénombre que 28 en position postverbale, et la plupart des textes n'en contiennent aucune occurrence. En relative, la postposition ne semble attestée ni dans les textes anciens ni dans les textes modernes (aucune occurrence dans notre corpus), mais l'on en trouve de rares exemples au début du 17° s. ([...] des services que malaisément pouvait-il espérer d'un autre, Sorel, 1623, cité par Fournier 2001). Les Sp postverbaux sont en revanche attestés dans les complétives de l'ancien français au 17° s., bien que de manière très marginale :

Et cil dist que ce fera il bien. 'Et celui-ci dit que cela fera-t-il bien (= qu'il fera bien cela)' (Graal, ca 1225, p. 166d);

[...] mais vous me voulez faire connoistre que difficilement vous abstiendrez vous d'estre encore berger (Sorel, Le Berger extravagant, 1627, p. 544).

La postposition des Sp se rencontre enfin, depuis les débuts du français, dans les circonstancielles concessives et hypothétiques, non introduites par un subordonnant. Les premières contiennent un quantifieur (*tant, si, aussi, quelque...*), suivi le plus souvent jusqu'au 17<sup>e</sup> s. de la séquence attributive VSp-Adj/GN, puis ensuite de Adj/GN-VSp: *si grand soit-il* (voir Gachet 2010). Dans les secondes, le verbe est le plus souvent au subjonctif, plus rarement à l'indicatif:

Car l'eüst il ja afiee [...] Si l'espousast hui ou demain. 'Car lui eût-il déjà juré sa foi, [il] l'épouserait aujourd'hui ou demain' (Ch. de Troyes, Yvain, v. 2066-2068)

Dans ces différents exemples, l'ordre Verbe-Sp peut s'interpréter, en l'absence de morphème subordonnant, comme une marque d'intégration de la proposition à la proposition régissante (on notera que la présence d'un subordonnant entraîne l'ordre SpV, quel que soit l'état de langue considéré). Par ailleurs, c'est précisément dans les subordonnées dont le contenu n'est pas pleinement assertif qu'est possible en cette période la postposition du Sp. Enfin, on trouve des Sp postverbaux dans les subordonnées consécutives, de l'ancien français à nos jours, sous réserve de la présence de certains adverbes (à (grand) peine, peut-être) qui légitiment la postposition en déclarative (voir plus haut):

Au XVe jour fut arriere visitée de son amoureux le clerc, qui la trouva si foible que a grand peine **povoit elle aller** par la maison. (Cent Nouvelles, 1456-1467, p. 577).

#### 2.3 La généralisation de SVO

La fixation, très tôt, de l'objet nominal après le verbe (voir Marchello-Nizia 2020), le recul des sujets postverbaux, de même qu'une tendance accrue à disjoindre sujets nominaux et objets nominaux ont conduit à la réduction progressive des six combinaisons de S, V et O

nominal qui étaient attestées en ancien français, au profit de SVO. Alors que *Passion*, vers l'an mil, présente encore SOV comme ordre dominant en déclarative, dès *Saint Légier*, pourtant contemporain, SVO est devenu majoritaire, et la tendance ne se démentira pas, comme en attestent les données du Tableau 3 issues de quelques textes des 12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> s. vi-vii On observe par ailleurs que, *Saint Alexis* et *Roland* mis à part, la fréquence de SVO est toujours plus élevée en subordonnées qu'en déclaratives, avec des écarts variables (de 5 à 49 points).

Cette tendance va, une fois encore, à l'encontre de l'idée selon laquelle les subordonnées seraient conservatrices, et, sur le point précis de la progression de SVO, elle est contraire à l'évolution observée pour l'anglais, où il semble que SVO ait d'abord été majoritaire dans les principales, sa prévalence en subordonnées n'étant acquise que plusieurs siècles plus tard (Hock 1986).

Tableau 3 : Fréquences des schémas de S (tous sujets), V et On(ominal) dans les principales/indépendantes déclaratives et dans les subordonnées (fréquences relatives en italiques, fréquences absolues entre parenthèses).

		SV	On	On	VS	VC	nS	VS	On	SOr	ıV	On	SV	total
Passion	- décl.	31	(9)	3.5	(1)	-		7	(2)	48	(14)	10	5 (3)	29
(ca 1000)	- sub.	50	(6)	-		-		-		33	(4)	17	(2)	12
St Legier	- décl.	70	(14)	20	(4)	5	(1)	-		5	(1)	-		20
(ca 1000)	- sub.	86	(6)	-		-		-		14	(1)	-		7
St Alexis	- décl.	60	(18)	20	(6)	3	(1)	10	(3)	7	(2)	-		30
(ca 1050)	- sub.	50	(7)	-		-		7	(1)	36	(5)	7	(1)	14
Roland	- décl.	70	(207)	12	(35)	1	(3)	8	(25)	9	(27)	-		297
(ca 1100)	- sub.	60	(62)	1	(1)	1	(1)	1	(1)	35	(36)	2	(2)	103
Lapidaire	<ul> <li>décl.</li> </ul>	89	(71)	6	(5)	-		5	(4)	-		-		80
(mi-12 <sup>e</sup> )	- sub.	94	(65)	-		-		-		4	(3)	2	(1)	69
Beroul, Tristo	an - décl.	62	(162)	7	(19)	2	(6)	15	(38)	12	(31)	2	(6)	262
(fin 12 <sup>e</sup> )	- sub.	81	(178)	2	(5)	-		2	(4)	14	(30)	1	(3)	220
Troyes, Yvain	a - décl.	51	(136)	16	(43)	8	(21)	14	(37)	10	(28)	1	(3)	268
(fin 12 <sup>e</sup> )	- sub.	73	(259)	2	(7)	0.3	(1)	2	(8)	21	(75)	1.7	(6)	356
Aucassin	<ul> <li>décl.</li> </ul>	80	(67)	11	(9)	1	(1)	7	(6)	1	(1)	-		84
$(\text{fin } 12^{\text{e}}\text{-}13^{\text{e}})$	- sub.	88	(62)	-		-		3	(2)	9	(6)	-		70
Clari, Consta	nt décl.	40	(92)	7	(16)	0.5	(1)	52	(119)	-		0.5	(1)	229
(déb. 13 <sup>e</sup> )	- sub.	89	(324)	0.5	(2)	-		2	(8)	8	(28)	0.5	(2)	364
Graal	- décl.	63	(146)	6	(13)	3	(7)	28	(64)	-		-		230
(ca 1225)	- sub.	89	(378)	1.6	(7)	0.2	(1)	2	(8)	7	(29)	0.7	(3)	426

Notons que la même tendance s'observe pour ce qui est de l'agencement du sujet, du verbe et de l'attribut (nominal ou adjectival) : hormis dans les deux textes les plus anciens (*Passion* et *Saint Légier*, dans lesquels la rareté des occurrences en subordonnées – 4 en tout – invite à des conclusions prudentes), l'ordre Sujet-Verbe-Attribut est non seulement majoritaire dans les subordonnées dès les débuts du français mais aussi bien plus fréquent que dans les déclaratives, représentant le plus souvent plus de 85% des différents agencements possibles aux 12°-13° s., alors que cette fréquence oscille le plus souvent entre 60 et 80% en déclaratives.

#### 4 Pistes pour une explication

Les données présentées ci-dessus ont montré que les subordonnées ont devancé les principales déclaratives pour trois changements majeurs en partie liés. Si la progression des sujets préverbaux et celle de SVO le sont de manière évidente, la systématisation de l'expression du sujet est liée elle aussi à ces deux changements, dans la mesure où la progression des sujets explicites s'est faite au profit des Sp, majoritairement antéposés au

verbe depuis les débuts du français, et que l'on peut envisager qu'un processus analogique a joué, conduisant à une antéposition croissante des Snom. Que ces trois changements soient liés ne signifie pas qu'ils sont strictement corrélés, comme l'envisage l'approche de la grammaire générative, au moins pour l'expression et la position du sujet, en les expliquant conjointement par le paramètre V2, et sa disparition. Cette explication aurait l'avantage, nous le concédons volontiers, d'expliquer la présence bien plus fréquente des sujets exprimés dans les subordonnées que dans les principales dès les débuts du français, alors que c'est l'inverse qui s'observe en latin tardif: le latin ne présentait aucune des caractéristiques d'une langue V2, alors que l'ancien français est considéré comme tel dans de nombreuses approches, en particulier dans le cadre des études générativistes. Viii Nous avons toutefois défendu le fait que le statut V2 en principales est très discutable, et l'on peut considérer, à l'inverse, et suivant en cela Dufter 2010, que de nombreuses subordonnées présentent, en surface, une configuration V2. A cela s'ajoute enfin le fait que, si certaines complétives peuvent être assimilées à des principales déclaratives, on peine à expliquer l'omission du sujet ou sa postposition dans les autres subordonnées.

Mais la question majeure qui nous intéresse ici est celle du caractère pionnier des subordonnées, contradictoire avec ce qui a pu être observé dans de nombreuses langues, et qui s'oppose par ailleurs au caractère conservateur de ces mêmes subordonnées (en comparaison avec les déclaratives), pour ce qui est de la préservation de la déclinaison bicasuelle (Schøsler 1984).

Une première observation, qui peut être une porte d'entrée vers une possible explication, est le fait que la progression des suiets exprimés a été, en déclaratives, « sensible » à, et peut-être donc facilitée par, trois facteurs, deux d'entre eux étant liés. On constate ainsi que, très tôt, les textes écrits en prose et/ou relevant de domaines non littéraires offrent des fréquences de sujets exprimés bien plus élevées que celles des textes littéraires en vers. En attestent ainsi, au milieu du 12<sup>e</sup> s. la fréquence très haute, au regard des textes contemporains, des sujets explicites dans le Lapidaire, texte didactique en prose, et à la fin du 14<sup>e</sup> s. celle des *Manières de Langage*, ou bien encore la comparaison des chiffres de la Queste del Saint Graal avec ceux du texte de J. Renart, textes contemporains, mais écrit en prose pour le premier, en vers pour le second. Que la prose (libérée des contraintes de la métrique) et les domaines non littéraires (sans doute moins sujets aux effets stylistiques), qui se développent à partir de la fin du 12e s., accueillent davantage de structures novatrices n'est pas surprenant. Mais cela n'explique pas pourquoi l'expression du sujet progresse. Sans écarter les explications, longuement débattues, du rôle joué par la perte du paramètre V2 (au demeurant contestable) et par le déclin de la morphologie casuelle (au demeurant plus résistante dans les subordonnées, alors que celles-ci ont été pionnières en matière d'expression du sujet), nous défendons l'idée que ces deux facteurs n'ont pas été décisifs (pour une synthèse sur cette question, voir Prévost et Marchello-Nizia 2020 : 1077-1079), mais que c'est un (double) facteur d'ordre pragmatique qui a été le point de départ.

Deux facteurs, la situation de communication et la personne verbale, méritent d'être considérés conjointement dans la mesure où ils sont étroitement liés, comme on va le voir. Si l'on distingue, d'une part la première personne du singulier (P1) et d'autre part les 3° personnes du singulier et du pluriel (P3), les plus fréquentes, on constate systématiquement, dans les déclaratives, des différences significatives entre les fréquences d'expression des pronoms sujets, au moins jusqu'au 15° s. : dès les plus anciens textes, la fréquence d'expression de P3 est toujours inférieure à celle de P1 (voir Prévost et Marchello-Nizia 2020 : 1067 pour des données détaillées). Dès le début du 13° s., la fréquence d'expression de P1 oscillait en effet le plus souvent entre 80% and 94%, tandis que celle de P3 n'a pas été majoritaire avant le début du 14° s. Cela signifie que, dès les premiers textes, dans les déclaratives, « je » (et dans une certaine mesure « nous » et « vous », mais les occurrences sont peu nombreuses) était exprimé bien plus souvent que « il(s) »/ « elle(s) ». Mais cet

écart de distribution des sujets exprimés selon la personne verbale résulte aussi du fait que P1 se rencontre principalement en discours direct (versus récit). Si l'on compare la distribution des pronoms P3 (non sur-représentés, contrairement à P1, en discours direct) on constate que l'expression est toujours plus fréquente en discours direct qu'en récit (voir Prévost et Marchello-Nizia 2020 : 1068 pour des données détaillées). Il est difficile de séparer les effets de la personne de ceux liés au contexte d'énonciation, et il est fort probable qu'ils ont convergé. D'une part, dans la mesure où les pronoms P1 réfèrent à la personne du locuteur, ils constituent un lieu privilégié pour l'expressivité et l'emphase, ce qui a pu conduire à une fréquence accrue de leur expression. D'autre part, les pronoms P1 apparaissaient bien davantage dans le discours direct, qui peut être considéré comme plus proche de la langue parlée que le récit (sans aucunement postuler d'équivalence entre les deux). Si l'on accepte l'idée que la langue parlée a pu être pionnière dans l'évolution (fait qui s'observe de nos jours), on peut supposer que le pronom y était davantage exprimé, ce qui se reflète, dans une certaine mesure, dans les passages de discours direct. La hausse de la fréquence dans de tels contextes aurait eu un effet de dévaluation rhétorique, qui aurait conduit à une généralisation de l'emploi, et donc à l'affaiblissement des pronoms. Le changement aurait démarré avec la première personne puis se serait étendu aux autres personnes (Detges 2003). Il est probable que le point de départ se situe en latin tardif, bien que la datation reste sujette à débat (voir Touratier 1994; Väänänen 1981; Ernout and Thomas 1951).

Si l'expression du sujet dans les subordonnées semble être légèrement sensible à la forme et/ou au domaine (voir Tableau 2), bien que dans une proportion bien moindre que pour les déclaratives, on n'observe en revanche aucune différence significative selon les personnes verbales ni selon la situation d'énonciation.

De même, si l'on considère la position du sujet, nominal ou pronominal, et aussi bien dans les déclaratives que dans les subordonnées, on constate que le rôle des facteurs « domaine » et « forme » des textes n'est pas avéré aussi nettement que pour l'expression du sujet (en déclaratives), en particulier en français médiéval (il est cependant certain que, en français moderne, les passages descriptifs favorisent la postposition du sujet nominal). Ainsi, au début du 13° s. *Graal*, en prose, n'offre que 49% de Snom préverbaux en déclarative alors que leur fréquence s'élève à 57% dans le texte en vers de J. Renart.

Par ailleurs, aucune des personnes verbales n'a joué de rôle moteur dans le développement des Sp préverbaux ou dans le maintien de Sp postverbaux, et la position du sujet reste insensible au contexte énonciatif : selon les textes, et toutes époques confondues, c'est soit le discours direct, soit au contraire le récit, qui accueille davantage de sujets préverbaux, quels que soient le type de sujet et le type de proposition : le discours direct n'a pas été un contexte précurseur pour l'accueil des sujets préverbaux.

Une première explication peut être avancée. Il semble que, d'une manière générale, les facteurs influents ne l'aient plus été une fois que le changement était bien avancé, c'est-à-dire à partir du moment où l'une des variantes (sujet exprimé *versus* sujet nul / sujet préverbal *versus* sujet postverbal) a pris le pas – de manière durable – sur l'autre. Cela peut expliquer pourquoi les facteurs considérés ci-dessus n'ont pas eu d'effet, d'une part dans les subordonnées (dans la mesure où sujets exprimés et sujets préverbaux ont toujours été prévalents), et d'autre part sur la progression des Sp préverbaux, largement dominants en tous types de subordonnées depuis les débuts du français. Cette hypothèse est corroborée par l'observation que les facteurs influents dans la progression de l'expression des sujets en déclaratives, évoqués ci-dessus, ne l'ont plus été à partir du 15<sup>e</sup> s., date à laquelle l'expression a atteint une fréquence élevée dans bon nombre de textes. Mais cette hypothèse ne résout néanmoins pas l' « énigme » du caractère précurseur des subordonnées.

La prise en compte du contexte énonciatif et de la personne verbale peut apporter quelque éclairage. Nous avons vu que l'expression du sujet, en particulier celle de P1, était porteuse d'une expressivité susceptible de se manifester davantage dans le discours direct, reflet imparfait de l'oral. Cela n'a jamais été le cas pour la position préverbale du sujet. Or l'on peut considérer que, dans de nombreux cas, c'était – et c'est encore aujourd'hui – la position postverbale du sujet qui était / est marquée, que le sujet soit nominal ou pronominal, associée, pour résumer les choses très brièvement, à des effets de focalisation divers ou à des effets de contraste ou de mise en balance de la prédication (pour une présentation plus détaillée voir Prévost et Marchello-Nizia 2020:1101-1102 et 1106-1112). De ce point de vue, que le discours direct n'ait pas été un lieu de développement privilégié et précurseur des structures Sujet-Verbe n'est donc guère surprenant.

Cela peut aussi expliquer le fait que la postposition du sujet a toujours été plus fréquente en principales déclaratives qu'en subordonnées (même si l'on observe depuis le 19<sup>e</sup> s. un renversement de cette tendance, question qui reste à développer par une analyse étendue des cas attestés dans un corpus diversifié). En effet, revenant aux considérations qui ont ouvert cet article, selon lesquelles les principales offriraient un potentiel pragmatique plus riche, et davantage de possibilités de « jeu » avec la structure informationnelle, contrairement aux subordonnées qui, pour la plupart, ont un contenu présupposé et ne se prêtent guère à des effets de saillance pragmatique, on peut expliquer le fait que c'est dans les principales déclaratives que se rencontrent davantage de sujets postverbaux. Il serait toutefois évidemment erroné de considérer les subordonnées comme dépourvues de structuration informationnelle : les cas de postposition du sujet qui s'y rencontrent, toutes époques confondues, sont largement conditionnés, eux aussi, par des considérations communicationnelles et de structuration de l'information analogues à celles qui régissent la position du suiet en déclaratives : pour les suiets nominaux, des choix d'ordre prosodique (sujets volumineux) et stylistiques, et pour les sujets pronominaux, tant que leur postposition été possible, des effets de contraste ou de mise en balance de la prédication. Mais ces cas sont plus rares, du fait des possibilités moindres offertes par les subordonnées.

Si les lignes qui précèdent ont pu proposer des éléments d'explication au caractère pionnier des subordonnées pour ce qui est de l'évolution de la position du sujet, si elles ont par ailleurs souligné le caractère profondément différent, d'un point de vue pragmatique, du statut initial des variantes qui se sont imposées en français (sujet exprimé et sujet préverbal), elles ont cependant laissé sans explication satisfaisante le « retard » des principales déclaratives pour ce qui est de la progression du sujet : si l'on reprend l'hypothèse de Hooper et Thompson (1973) et celle de Bybee (2002), et dans la mesure où l'expression des Sp a eu dans ses débuts une valeur expressive / emphatique, c'est précisément dans les principales déclaratives qu'elle aurait dû prioritairement se développer. Or le français s'ouvre sur une situation dans laquelle le sort des sujets exprimés semble être déjà quasiment réglé dans les subordonnées, ce qui est loin d'être le cas dans les principales. Si l'on ajoute à cela le fait que c'est au contraire dans ces mêmes principales déclaratives que le sujet était au contraire le plus exprimé en latin tardif, s'impose la nécessité d'une étude d'envergure couvrant la période de transition entre les deux états de langue.

L'étude qui précède n'a pas vocation à mettre en question les acquis des études de Hooper et Thompson (1973) et de Bybee (2002), ni la fiabilité de celles qui ont mis en avant, dans différentes langues, le caractère avancé des principales dans les changements, en particulier syntaxiques : que les principales demeurent le lieu privilégié pour les effets pragmatiques nous semble fondé. Mais toute innovation, entendu ici comme la progression d'une variante au détriment d'une autre (puisque sujets préverbaux et sujets exprimés ont toujours été attestés) n'est pas porteuse d'emphase.

#### Références bibilographiques

- Adams, M. (1987). Old French, Null Subjects and Verb Second Phenomena. Ph.D. Dissertation. University of California, Los Angeles.
- Adams, M. (1988). Les effets V2 en ancien et en moyen français. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée 7, 13-39.
- Ariel, M. (1988). Referring and accessibility. Journal of Linguistics 24, 65-87.
- Balon, L., et Larrivée, P. (2016). L'ancien français n'est déjà plus une langue à sujet nul nouveau témoignage des textes légaux. *Journal of French Language Studies*, 26(2), 221-237.
- Bybee, J. (2002). Main clauses are innovative, subordinate clauses are conservative. Consequences for the nature of constructions. In J. Bybee, M. Noonan (éd.) Complex Sentences in Grammar and Discourse. Essays in honor of Sandra A. Thompson. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 1-17.
- Clifford, P. M. (1973). *Inversion of the Subject in the French Narrative Prose from 1500 to Present Day*. Oxford: Basil Blackwell (Publications of the Philological Society, XXIV).
- Combettes, B. (2017). La postposition du sujet dans les subordonnées : aspects diachroniques. Verbum 39 (2), 19-45.
- Danckaert, L. et Prévost, S. (à paraître). The rise of obligatory subject pronouns. In A. Carlier, L. Danckaert, C. Guillot-Barbance, M. Selig et J. Vangaever (éd.). *Bridging the gap between Late Latin and Early Old French: empirical investigations of (morpho)syntactic changes*.
- Detges, U. (2003). Du sujet parlant au sujet grammatical. L'obligatorisation des pronoms sujets en ancien français dans une perspective pragmatique et comparative. *Verbum* 25 (3), 307-333.
- Dufter, A. (2008). Subjektausdruck und Subordination bei Villehardouin. In E. Stark, R. Schmidt-Riese et E. Stoll (éd.) Romanische Syntax im Wandel, Tübingen: Narr, 285-303.
- Dufter, A. (2010). Subordination et expression du sujet en ancien français. In M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier et P. Danler (éd.), Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes. Tome I-VII: Innsbruck, 3 8 septembre 2007, Berlin, New York: De Gruyter Mouton, 443-458.
- Dupuis, F. (1989). L'expression du sujet dans les subordonnées en ancien français. Ph.D. Dissertation. Université de Montréal, Montréal.
- Emonds, J. E. (I969). Root and Structure-Preserving Transformations, unpublished Doctoral dissertation, MIT, Cambridge, Mass. [Reproduced in mimeograph by the Indiana Linguistics Club, Indiana University, Bloomington.]
- Ernout, A. et Thomas, F. (1959 / 1953 [1951]). Syntaxe latine. Paris: Klincksieck.
- Foulet, L. (1930 [1919]). Petite syntaxe de l'ancien français. Paris : Champion.
- Fournier, N. (2001). Expression et place des constituants dans l'énoncé en français classique : la relation sujet-verbe et la relation verbe-objet. Langue française 130, 89-107.
- Franzén, T. (1939.) Etude sur la syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français. Upsal : Almqvist et Wiksells
- Gachet, F. (2010). Les structures temporelles en à peine: évolution diachronique et fonctionnement syntaxique. In F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada et S. Prévost (éd.) Actes du CMLF 2010 2<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française. Paris: Institut de Linguistique Française, 207-221 [en ligne: https://doi.org/10.1051/cmlf/2010126].
- Givón, T. (1979). On understanding grammar. New York: Academic Press.
- Hirschbühler, P. (1989). On the Existence of Null Subjects in Embedded Clauses in Old and Middle French. In C. Kirschner et J. de Cesaris (éd.) *Studies in Romance Linguistics*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 155-176.
- Hirschbühler, P. (1992). L'omission du sujet dans les subordonnées V1 : les *Cent Nouvelles Nouvelles* de Vigneulles et les *Cent Nouvelles Nouvelles* anonymes. *Travaux de linguistique* 24, 155-176.
- Hirschbühler, P. (1995). Null Subjects in V1 Embedded Clauses in Philippe de Vigneulles' Cent nouvelles Nouvelles. In A. Battye et I. Roberts (éd.) Clause Structure and Language Change. Oxford: Oxford University Press, 257-291.
- Hirschbühler, P. et Junker, M.-O. (1988). Remarques sur les sujets nuls en subordonnées en ancien et moyen français. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée 7 (3), 63-84.
- Hock, H. H. (1986). Principles of Historical Linguistics. Berlin / New York: de Gruyter.
- Hooper, J. B. et Thompson, S. A. (1973). On the Applicability of Root Transformations. *Linguistic Inquiry*, Vol. 4, No. 4, 465-497.

- Kaiser, G. et Zimmermann, M. (2011). On the decrease in subject-verb inversion in French declaratives. In E. Rinke et T. Kupisch (éd.) The Development of Grammar: Language Acquisition and Diachronic Change - Volume in Honor of Jürgen M. Meisel. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 355-381.
- Kayne, R. (1980). Extensions of Binding and Case-Marking. Linguistic Inquiry 11: 75-96.
- Ledgeway, A. (2017). Late Latin Verb-second. The sentential word order of the *Itinerarium Egeriae*. Catalan Journal of Linguistics 16: 163-216.
- Marchello-Nizia, C. (2020). 'L'objet', in C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost and T. Scheer (éd.) *Grande Grammaire Historique du Français*, Berlin: De Gruyter Mouton, 1126-1156.
- Perlmutter, D. (1971). Deep and surface constraints in syntax. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Prévost, S. (2020). 'L'ordre des constituants majeurs', in C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost and T. Scheer (éd.) Grande Grammaire Historique du Français, Berlin: De Gruyter Mouton, 1184-1205.
- Prévost, S. et Marchello-Nizia, C. (2020). 'Le sujet', in C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost and T. Scheer (éd.) Grande Grammaire Historique du Français, Berlin: De Gruyter Mouton, 1055-1126.
- Price, G. (1966). Contribution à l'étude de la syntaxe des pronoms sujets en ancien français. *Romania* 87 (348), 476-504.
- Schøsler, L. (1984). La déclinaison bicasuelle de l'ancien français, son rôle dans la syntaxe de la phrase, les causes de sa disparition. Odense: Odense University Press (Etudes Romanes de l'Université d'Odense, 19).
- Touratier, C. (1994). Syntaxe Latine. Louvain-la-Neuve: Peeters.
- Väänänen, V. (1981 [1967]). Introduction au latin vulgaire. Paris: Klincksieck.
- Vance, B. (1997). Syntactic Change in Medieval French. Verb-Second and Null Subjects. Dordrecht / Boston / Londres: Kluwer Academic Publishers.
- Vennemann, T. (1975). An explanation of drift. In C. Li (éd.) Word order and word order change. Austin: University of Texas Press, 267-305.
- Vennemann, T.(1976). Topics, subjects and word-order: from SXV to SVX via TVX. In J. M. Anderson et C. Jones (éd.) *Proceedings of the first International Congress of Historical Linguistics*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 339-376.

<sup>&</sup>lt;sup>i</sup> Ou presque : signalons la position divergente de Balon et Larrivée (2016), qui considèrent que l'ancien français n'est déjà plus une langue à sujet nul. L'analyse repose cependant uniquement sur des textes légaux, dans lequels la fréquence effectivement très élevée de sujets exprimés peut être due à la nécessité de lever toute ambiguïté référentielle. Il ne nous semble pas souhaitable, d'un point de vue méthodologique et scientifique, de généraliser à l'ensemble des textes de cette période la spécificité des textes légaux.

ii Voir respectivement Kayne 1980 et Perlmutter 1971 à propos de ces deux traits, jugés caractéristiques des langues à sujet nul.

iii Données extraites de Prévost et Marchello-Nizia 2020 : 1055-1079. Les relevés ont porté sur 1000 verbes (au maximum) par texte.

iv Aussi bien l'expression du sujet que sa position sont en partie contraintes dès les plus anciens textes dans certains types de principales/indépendantes : injonctives et interrogatives. La présente étude n'envisage donc ici que les principales/indépendantes déclaratives, et l'ensemble des subordonnées.

V Précisons que c'est au profit des pronoms personnels sujets que s'est faite la progression des sujets exprimés (Prévost et Marchello-Nizia 2020 : 1060-1061), ce qui n'a rien de surprenant d'un point de vue cognitif : sujets nuls et pronoms personnels sont proches sur les échelles d'accessibilité (par. ex. Ariel 1988), les deux modes de codage signalant un haut degré d'activation cognitive. Le périmètre des ensembles de référence variant d'un linguiste à l'autre quand il s'agit de quantifier les sujets nuls, nous présentons ici les deux modes de calcul (en ajoutant les pronoms impersonnels, regroupés avec les pronoms personnels sous le label Sp).

viDonnées tirées de Prévost 2020.

vii A l'exception de la Conqueste de Constantinople de Clari, dont la fréquence très basse de SVO s'explique par une fréquence élevée et atypique (au regard des textes contemporains) de sujets postverbaux, en particulier des Sp (voir Tableau 2).
viii Le constat a toutefois été contesté par Ledgeway (2017) pour le latin tardif, au moins pour certains

<sup>&#</sup>x27;'' Le constat a toutefois été contesté par Ledgeway (2017) pour le latin tardif, au moins pour certains textes. Cette piste exige d'être approfondie.

ix La position majoritairement préverbale des Sp, en particulier, s'explique par le fait que ceux-ci, topiques par excellence, ont été peu affectés par le passage d'un principe organisateur de l'ordre des mots de type informationnel à un principe régi par les fonctions syntaxiques, trouvant dans les deux cas une place privilégiée devant le verbe.